



ENDOrun 2021

Sous le patronage du



REGLEMENT GENERAL

Vous certifiez à la société ProTiming France et à l'association ENDOmind France, organisateur de l'événement que vous vous engagez à respecter le règlement de l'épreuve.

La responsabilité de ProTiming France et de l'association ENDOmind France ne pourra en aucun cas être engagée en cas de contestation ou litige sur lesdites informations diffusées sur leurs sites qui n'engagent que l'organisateur.

Carte Bleue - Majorité

En procédant à cette inscription, vous déclarez être majeur et être le détenteur de la carte de crédit utilisée pour effectuer le paiement de ladite inscription. Si vous inscrivez une personne mineure, vous certifiez avoir l'autorité légale afin de procéder à cette inscription. Pour que l'inscription en ligne soit définitivement validée, un paiement comptant doit être effectué.

Inscription de groupe

Dans le cas où vous inscrivez une tierce personne, vous déclarez avoir reçu l'accord préalable de celle-ci et vous déclarez également que cette tierce personne a pris connaissance et accepte le règlement de l'épreuve.

Annulation de l'épreuve - Non-participation à l'épreuve - Blessures

Conformément aux usages unanimement admis et reconnus, relatifs aux inscriptions à une épreuve sportive, en cas d'annulation de celle-ci ou dans le cas où la personne inscrite ne participe pas à l'épreuve à laquelle elle s'est inscrite, les paiements seront conservés par l'organisateur et ne pourront donner lieu à aucun remboursement. Cette clause est valable quelles que soient les raisons de l'annulation. Les blessures, accidents, voire décès, des inscrits lors de leur participation aux épreuves ou lors de leurs entraînements sportifs sont de leur entière responsabilité. Les responsabilités de ProTiming France et de l'association ENDOmind France ne pourraient être engagées d'aucune manière que ce soit.

Informations personnelles

Lors de votre inscription à une course, vous vous inscrivez automatiquement aux mailing-lists ProTiming France vous permettant de recevoir régulièrement les actualités de Pro Timing France et de ses partenaires et le calendrier des disciplines. Vous avez possibilité de vous désinscrire à tout moment dans votre espace personnel en cliquant sur le lien "se désinscrire".

CNIL

ProTiming France déclare avoir suivi la procédure nécessaire auprès de la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés) pour la gestion des dites informations. Protiming s'engage à effacer définitivement toute information personnelle vous concernant sur simple demande de votre part par courrier électronique. Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

Frais annexes

Les droits d'inscriptions de l'organisation sont cumulés avec les frais de transaction bancaire et les frais de gestion d'inscription par Internet (frais variables selon le montant des inscriptions - par coureur inscrit)

RÈGLEMENT ENDORUN 2021

Article 1 - Organisation

ENDORun 2021 est une course caritative virtuelle (E-Run) organisée par l'Association ENDOrmind France destinée à financer la recherche pour l'endométriose et dont l'intégralité des bénéfices sera reversée à des projets de recherche soutenus et suivis par l'association.

Article 2 – CONCEPT de l'ENDORun 2021

- L'ENDORun 2021 est une course virtuelle ouverte à tous les participants majeurs et quelques soit la situation géographique. Pour les mineurs voir article 3bis du règlement. Elle permet de mobiliser largement la population, les malades et leurs proches, les entreprises et les sportifs autour d'une cause encore insuffisamment méconnue malgré sa fréquence (l'endométriose touche en moyenne 1 à 2 femmes sur 10).
- Le participant choisit son épreuve parmi les épreuves proposées et s'inscrit sur les sites www.protiming.fr ou www.endorun.fr
- Via son mail de confirmation d'inscription, le participant pourra télécharger son dossard personnalisé et le partager sur les réseaux sociaux, l'imprimer et l'utiliser le jour de sa participation à l'aide d'épingles par exemple.
- Chaque participant décide de la date et de l'heure de son épreuve entre le 06 et le 21 novembre 2021, ainsi que le lieu où il souhaite la réaliser. Il peut décider de participer seul, accompagné ou en groupe dans le respect des préconisations sanitaires en vigueur de lieu où il réalisera son épreuve.
- Pendant période de l'événement, l'organisateur proposera différents challenges et défis auxquels les participants sont libres de participer.
- Durant toute la période de course, les athlètes qui le souhaitent pourront saisir leur temps dans une interface dédiée (avec fichier GPX de montre connectée). La saisie du temps par le participant pourra se faire au format HH:MM:SS. Seuls les 20 premiers de chaque course devront télécharger leur fichier GPX.
- Les résultats seront affichés en mode provisoire et en direct sur les sites www.protiming.fr et sur www.endorun.fr
- A la fermeture officielle de l'événement, les résultats seront diffusés en mode DEFINITIF sur www.protiming.fr et sur www.endorun.fr
- Chaque coureur pourra télécharger son diplôme en PDF

Article 3 – Epreuves proposées

Toutes les épreuves suivantes sont ouvertes à toutes les personnes majeures :

- Course à pieds 3 km
- Course à pieds 5 km
- Course à pieds 10 km
- Marche 3km
- Marche 5km
- Marche 10km
- Course à pieds (distance libre)
- Marche (distance libre)
- Epreuve sportive libre
- Epreuve Course duo 12km

Toutes les épreuves sont ouvertes aux personnes à mobilité réduite.

Article 3bis – participation des mineurs aux épreuves.

- Toutes les épreuves de course de l'ENDOrun sont interdites au moins de 10 ans.
- L'épreuve « Défi sportif libre » est ouverte uniquement aux majeurs.
- L'épreuve « Course à pieds 10km » est ouvert uniquement au plus de 15 ans.
- L'inscription d'un mineurs de 10 ans et plus à « L'épreuve Course duo 12km » est possible uniquement si la partie du kilométrage déclarée pour le mineur correspond à la recommandation de la réglementation en vigueur pour les manifestations de running 2021 (article III-A-3-3.1). Voir tableau 1 ci-dessous pour ces précisions.
- L'inscription d'un mineur de 10 ans et plus est possible sur l'épreuve « Course à pieds libre » dans le strict respect des préconisations de distance correspondant à l'âge du mineur participant telles que spécifiées dans la réglementation en vigueur pour les manifestations de running 2021 (article III-A-3-3.1). Voir tableau 1 ci-dessous pour ces précisions.
- L'inscription d'un mineur sur les épreuves de marche se fait sous l'entièr responsabilité de son responsable légal qui décharge les organisateurs de toute responsabilité.

CATEGORIES	TRANCHES D'AGES	DISTANCES MAXIMALES
Masters, seniors, espoirs	20 ans et plus	Illimité
Juniors – U20	18-19 ans	25 km
Cadets – U18	16-17 ans	15 km
Minimes – U16	14-15 ans	5 km (nota 3)
Benjamins – U14	12-13 ans	3 km
Poussins – U12	10-11 ans	1,5 km éventuellement, privilégier des cross adaptés

Tableau 1 : distances maximales par tranche d'âge. Source : https://www.athle.fr/Reglement/Reglementation_Hors-Stade_2021.pdf

Article 4 – Tarifs

Le montant de la participation pour un dossard est au tarif unique de 5 € + 0.50 cts de frais de gestion

L'inscription se fait par l'intermédiaire de Protiming, sur leur site : www.protiming.fr

Article 5- Dossards

Les dossards sont à télécharger dans l'espace personnel du site de Protiming de la personne inscrite. Les dossards peuvent être partagés sur les réseaux sociaux, et imprimés pour être utilisés le jour de l'épreuve attachés sur le vêtement du participant.

Article 6– Médailles / cadeaux

Des cadeaux pourront être offerts par l'association ENDOMind et ses partenaires pour récompenser les gagnant.es des différents challenges et épreuves proposés pendant la durée de l'opération.

A l'issue de l'événement, chaque participant recevra par mail ou dans son espace personnel sur le site de Protiming un diplôme à télécharger et attestant de sa participation.

Article 7 – Défi par équipes

Pour participer au défi par équipes, il suffit de choisir votre équipe dans la liste des choix prévus dans l'onglet lors de votre inscription. Si votre équipe n'y figure pas, il vous faudra entrer le nom de votre équipe manuellement. Dans ce cas, attention de bien inscrire les mêmes caractères avec tous les membres de votre équipe pour que l'équipe soit prise en compte.

Article 8 – Sécurité

L'ENDOrun 2021 étant une course virtuelle à laquelle les participants participent librement, individuellement et de façon autonome et non encadrée, il incombe à chaque participant de s'assurer de sa sécurité et de celles de personnes qu'il a inscrites. Le contexte sanitaire lié à la crise Covid 19 obligeant à différentes contraintes variables selon les régions ou villes, chaque participant s'engage à respecter les consignes du lieu où il réalise son épreuve (distanciation, horaires, état de santé...)

Article 9 - Assurance

Les organisateurs sont couverts en responsabilité civile par une police d'assurance. Les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence.

Il incombe aux non licenciés de s'assurer personnellement en responsabilité civile en cas de vol ou de dommages qui pourraient survenir pendant leur épreuve sportive.

Article 10 - Responsabilité

Les coureurs participent à cette épreuve sous leur propre responsabilité.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une défaillance physique consécutive à un mauvais état de santé. Le participant s'engage à respecter la charte du coureur.

Article 11 - Droits d'image

J'autorise expressément les organisateurs de l'événement ainsi que leurs ayants droit tels que partenaires et media à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation à l'événement ENDOrun 2021 ou publiées par mes soins via le module photos de la course, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements,

les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Article 12 – Annulation / remboursement

Si l'ENDOrun 2021 devait être annulée pour cas de force majeure ou pour motif indépendant de la volonté des organisateurs, aucun remboursement des frais d'inscription ne serait effectué et aucune indemnité perçue.

Article 13 – Reconnaissance de l'engagement

Les participants à l'ENDOrun 2021 attestent avoir pris connaissance de ce règlement et s'engagent à en respecter sans restriction l'ensemble des dispositions.

Nous vous souhaitons une très belle course
ou de réaliser le défi que vous vous êtes fixé à cette occasion.

Merci pour votre participation à l'ENDOrun 2021 !

Ensemble courons pour faire reculer l'endométriose.